

**Activités de la Commission Nationale des droits de l'homme de
Mauritanie**
Avril à Juin 2016

Avril 2016- Nomination de la Présidente et des membres de la commission nationale des droits de l'homme de Mauritanie:

A l'issue des élections des différents groupes thématiques, des organisations de la société civile, des institutions indépendantes et de la désignations des représentants de l'administration, la Présidente et les nouveaux membres de la Commission nationale des droits de l'Homme ont été nommés, par décret présidentiel en date du 2 avril /2016,

Cette nouvelle commission, formée de 27 membres, dont la plupart sont issus des organisations de la société civile et présidée par Mme Irabiha Abdel Wedoud, activiste des droits de l'homme, reflète la diversité culturelle et ethnique, et répond ainsi aux exigences des Principes de Paris,

Plusieurs femmes sont membres de la nouvelle Commission, aux côtés de représentants de la fédération des associations de personnes handicapées, de l'Université de Nouakchott, des syndicats, de l'Ordre national des avocats,

Mai 2016- Cérémonie de prestation de serment de la Commission nationale des droits de l'Homme de Mauritanie:

La Présidente et les membres de la nouvelle Commission nationale des droits de l'homme ont prêté serment devant la cour suprême, toutes chambres réunies, le 18 mai 2016, marquant ainsi le début d'un nouveau mandat de trois ans de la commission, le quatrième depuis sa création.

La cérémonie s'est déroulée en présence de représentants de plusieurs ONG, ainsi que des partenaires internationaux de la Commission,

En marge de la cérémonie, la Présidente de la Commission, Mme Irabiha Abdel Wedoud, a eu une entrevue avec le Président de la Cour suprême, portant sur les modalités d'un partenariat entre les deux institutions, un magistrat du siège étant l'un des membres de la Commission,

Mai 2016-- Assemblée générale de la Commission nationale des droits de l'Homme de Mauritanie

La nouvelle Commission nationale des droits de l'Homme de Mauritanie a tenu sa première Assemblée générale le 26 mai 2016, avec plusieurs points à l'ordre du jour:

- Constitution d'un bureau permanent chargé de veiller sur :
- l'élaboration des programmes et la coordination des activités de la Commission ;
- l'assistance technique aux travaux des groupes de travail et le suivi-évaluation des plans d'action de promotion et de protection des droits de l'homme;
- La conduite des recherches et études relatives aux droits de l'homme et la réalisation des rapports annuels et des rapports spécifiques par la Commission.
- Mise en place de dix groupes thématiques relatifs aux domaines suivants :
 - Droits de la femme et lutte contre les violences faites aux femmes ;
 - Droits de l'enfant et protection spéciale
 - Droits des personnes handicapées ;
 - Protection, justice, détention, abolition de la peine de mort et des peines infamantes et dégradantes ;
 - Promotion des droits de l'homme et relation avec la société civile;
 - Droits des syndicats, des travailleurs et responsabilité sociale des entreprises;
 - Islam et droits de l'Homme;
 - médias et droits de l'Homme;
 - Parlement et droits de l'Homme;
 - Suivi de la mise en œuvre des recommandations des organes de traités.

Mai - juin 2016 -- La Commission nationale des droits de l'Homme mauritanienne visite les lieux de privation de liberté et les centres de santé:

Dans le cadre de sa mission d'investigation et de contrôle, la Commission nationale des droits de l'Homme a procédé à une série de visites de lieux de privation de liberté, et des centres de santé de Nouakchott du 28 Mai au 3 juin 2016.

Parmi les lieux visités, figure le plus grand centre pénitentiaire du pays, la prison de Dar Naim (un millier de détenus au moment de la visite), ainsi que la prison centrale de Nouakchott, la prison des femmes de Sebkhâ, et le Centre de réinsertion des enfants en conflit avec la loi,

Par ailleurs, la Commission a visité le Centre Hospitalier National, ainsi que le Centre des Spécialités neuro- psychiatriques où sont traités des patients atteints de troubles psychiques, et qui fait office de centre d'internement et de placement d'office,

Au cours de ces missions, la Commission a procédé à la visite minutieuse des cellules, interrogé les détenus et le personnel pénitentiaire et pénal, et recueilli les témoignages relatifs au traitement des prisonniers,

Mai - Juin 2016- Rencontres entre la CNDH de Mauritanie et les ONG de droits humains sur la migration, lutte contre l'esclavage et ses séquelles, droits catégoriels, syndicats et droits du travail:

La Commission Nationale des droits de l'Homme a organises plusieurs rencontres avec les ONG actives dans les domaines prioritaires de la migration, la lutte contre l'esclavage et ses séquelles, droits catégoriels (droits des femmes et les violences basées sur le genre, protection des enfants, droits des personnes vivant avec un handicap) ,les syndicats et droits du travail.

Ces consultations ont permis d'établir un état des lieux , de formaliser un partenariat entre la CNDH et les ONG alcôves dans ses domaines et de formuler des recommandations adressées aux autorités pour une meilleure protection des droits humains.

Juin 2016-Organisation d'un atelier de renforcement des capacités au profit des membres de la Commission nationale des droits de l'Homme de Mauritanie

La Commission nationale des droits de l'Homme a organisé du 1er au 3 juin 2016 à l'hôtel Marhaba Azalaï un atelier de formation au profit des ses membres, en collaboration avec l'agence de coopération internationale allemande (GIZ).

Cet atelier a pour objectif le renforcement des capacités des membres sur les mécanismes de protection des droits de l'homme, à travers l'acquisition de connaissances et de bonnes pratiques en matière de mécanismes nationaux et internationaux de droits humains,

Les thèmes abordés ont porté sur :

- le rôle des membres de la Commission (droits et obligations),
- le corpus législatif en vigueur en matière de droits humains,
- les conventions internationales ratifiées par la Mauritanie,
- les principes généraux (Principes de Paris) régissant les Institutions nationales de droits de l'Homme,

A l'issue des débats, les membres de la Commission ont formulé des recommandations, dont l'adoption d'un plan d'action stratégique de la Commission nationale des droits de l'Homme incluant l'ensemble des activités des différents groupes de travail,

Juin 2016- Rencontres entre la CNDH Mauritanie et les départements ministériels en charge des droits humains

Dès le démarrage de son nouveau mandat, la Commission nationale des droits de l'Homme a établi un programme de rencontres avec les départements et les Institutions publiques directement concernés par les problématiques des droits humains, comme l'Agence nationale de lutte contre les séquelles de l'esclavage et la pauvreté 'Tadamoun, le Ministère de la Justice, le Ministère de l'Intérieur, le Ministère des Affaires sociales, de l'enfance et de la famille, le Ministère de la Santé, le Ministère de l'Education nationale, le Commissariat aux droits de l'homme et à l'action humanitaire, le Médiateur de la République, et le Haut Conseil Islamique.

Dans ce cadre, la réunion avec l'agence Tadamoun a permis de mettre en exergue les domaines d'intervention que sont la lutte contre les séquelles de l'esclavage ;, la lutte contre la pauvreté, et l'insertion.

Après avoir exposé les réalisations de l'agence Tadamoun, son directeur général a souligné les liens directs entre ce bilan et la jouissance des droits humains, en particulier sociaux et économiques.

De son côté, la Commission a présenté ses investigations dans les zones cibles de Tadamoun, avec les défis et les recommandations

juin 2016- Renforcement des capacités des points focaux de la Commission à l'intérieur du pays :

Dans le cadre de sa stratégie de décentralisation et de rapprochement avec les citoyens, la Commission nationale des droits de l'homme de Mauritanie a mis en place un projet de renforcement des capacités de ses points focaux dans les régions de Nouakchott, du Brakna (Aleg), de l'Assaba (Kiffa), du Gorgol (Kaédi, et du Dakhlet Nouadhibou, et ce, en partenariat avec la GIZ,

Au cours de cette mission, les experts de la Commission se sont rendus dans les régions du Brakna, Assaba, Nouadhibou et Gorgol afin d'évaluer le travail accompli par les points focaux, de former les relais communautaires et de formuler des recommandations pour le renforcement des capacités des antennes régionales de la Commission.

Activités en cours de préparation :

juin 2016- Projet CNDH / AECID : Avis de sélection des candidats pour le poste de recrutement d'un assistant technique :

A l'issue du processus de sélection des candidats pour le poste d'Assistant Technique international du projet: « Renforcement des capacités de la Commission Nationale des Droits de l'Homme (CNDH) dans son rôle de promotion des droits de l'homme en Mauritanie » financé par l'Agence Espagnole pour la Coopération Internationale au Développement (AECID), la CNDH a présélectionné une liste de candidats dont la sélection définitive aura lieu en début Juillet 2016.

Juin - Juillet 2016 - ateliers sur l'élaboration et adoption du plan d'action de la CNDH 2016- 2017

La CNDH organise du 29 juin au 4 juillet 2016 à Nouakchott, une série d'ateliers de planification des dix groupes de travail qui déboucheront sur l'adoption d'un plan d'action intégré couvrant les différentes thématiques des droits humains.

Cette importante activité rentre dans le cadre du projet « Renforcement des capacités de la Commission Nationale des Droits de l'Homme (CNDH) dans son rôle de promotion des droits de l'homme en Mauritanie » financé par l'Agence Espagnole pour la Coopération Internationale au Développement (AECID),

Juillet 2016 - Atelier de formation des membres de la CNDH sur les principes de Paris:

Cette activité sera organisée par la CNDH les 27 et 28 juillet 2016 à Nouakchott, en partenariat avec le Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'Homme et permettra de mieux renforcer les connaissances des membres de la CNDH sur les principes de Paris qui guident le fonctionnement des institutions nationales des droits de l'Homme.

-